



Affiché le 15/11/2018

N°76-2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
08/11/2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Pinsaguel dûment convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis COLL, Maire.

NOMBRE DE
CONSEILLERS :
EXERCICE : 23
PRESENTS : 16
VOTANTS : 19

Etaient présents : Mmes et MM. COLL, ASTIE, BAGHI, BERNARD, CASELLATO, CHAPELLE, CLERC, COLOMBIES, DE GAUJAC, GAIOLA, JERONIMO-RICO, PAILLAS, PATRI, PEREZ, ROUVEIROL, WANNER.

Absents : Mmes et MM. DAVILA, DUCOMTE, LEBERT-REGLAT, PHIL, RIVALS, ROUSSEAU-BONNASSIE, TRICOT.

Procurations : M. DUCOMTE à M. WANNER, M. PHIL à M. ROUVEIROL, Mme TRICOT à Mme PAILLAS.

Secrétaire de séance : M. BAGHI

Objet :
Révision du Plan
Local d'Urbanisme -
bilan de la
concertation

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 103-6, L.153-14 et R.153-3 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 1^{er} mars 2017 ayant prescrit la révision du PLU et précisé les modalités de concertation ;

Monsieur le Maire rappelle :

- les raisons qui ont conduit la commune à engager la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- les modalités selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre et le bilan qu'il convient de tirer de cette concertation.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités de concertation définies par la délibération en date du 1^{er} mars 2017 :

- installation de panneaux d'exposition en mairie, au fur et à mesure de l'avancement des études, avec mise à disposition du public d'un cahier de recueil des observations ;
- insertion dans le bulletin municipal de deux articles présentant l'avancement du projet de PLU ;
- organisation d'une réunion publique de présentation des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Celles-ci se sont déroulées de la manière suivante :

- Mise en place, dès le début de la procédure, d'un registre permettant de recueillir les observations des personnes ainsi que les courriers reçus en mairie ;
- Mise à disposition des éléments d'études au secrétariat de la mairie pour consultation (diagnostic et PADD) ;
- Organisation d'une réunion publique le 29 mars 2018 dédiée spécialement au PLU : présentation du diagnostic territorial, des enjeux de la révision et des grandes orientations du PADD ;
- Organisation de deux réunions avec les personnes publiques associées afin de leur présenter le projet de révision avant arrêt ;
- Mise en ligne d'informations concernant le PLU sur une page dédiée sur le site internet de la commune (avec téléchargement de documents : comptes-rendus des conseils municipaux, PADD, support de la réunion publique...) et sur la page Facebook de la Mairie ;
- Mise en place de panneaux d'exposition à l'accueil de la Mairie depuis le 26 septembre 2018 ;
- Insertion de 2 articles dans le bulletin municipal en octobre 2017 et en octobre 2018 ;
- Informations dans des newsletters mensuelles de la Municipalité ;
- Informations relayées sur les panneaux lumineux de la commune ;
- Conseils aux administrés lors de leur venue en Mairie.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport rédigé par le Bureau d'étude « Paysages », joint en annexe à cette délibération, qui a analysé les demandes des habitants et justifié les suites qui leurs ont été données.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le bilan de la concertation tel qu'il a été présenté par Monsieur le Maire et est annexé à la présente délibération ;

Adoptée à la majorité (3 abstentions)



Jean-Louis COLL
Maire de Pinsaguel